

Charlotte Parmentier-Lecocq

Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap

14 Av. Duquesne

75350 Paris SP 07

Paris, le 25 juin 2025

Madame la Ministre,

Dans le prolongement d'un échange que j'ai récemment eu avec les représentants de Lilly France, entreprise pharmaceutique implantée sur notre territoire depuis 1962 et acteur reconnu de l'innovation thérapeutique, je souhaite attirer votre attention sur une inquiétude largement partagée, tant par les industriels que par les associations de patients, les professionnels de santé et les élus de terrain : l'absence prolongée d'une stratégie nationale actualisée pour les maladies neuro-dégénératives.

Lilly France, par sa contribution scientifique et son engagement industriel constant, incarne une France qui soigne, qui innove et qui investit dans l'avenir. Mais cet élan, pour être efficace, suppose une impulsion publique forte et lisible. Or, force est de constater que depuis la fin du précédent plan national 2014–2019, les attentes n'ont cessé de s'accumuler sans qu'aucune réponse structurante ne leur soit apportée. En 2024, votre ministère a annoncé le lancement d'une concertation en vue de bâtir une nouvelle stratégie nationale. Cette initiative, si elle va dans le bon sens, reste pour l'heure trop vague, et son absence de traduction concrète suscite une réelle inquiétude dans le secteur.

Pendant que les travaux de concertation s'organisent, les malades, les aidants et les soignants continuent de faire face, souvent seuls, à une pathologie d'une ampleur croissante. En France, plus d'un million de personnes sont aujourd'hui touchées par la maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée. Ce chiffre est appelé à doubler d'ici 2050, dans un contexte de vieillissement accéléré de la population. Il s'agit d'un défi sanitaire, social et humain d'une rare intensité. Les familles concernées attendent de la puissance publique autre chose que des promesses : elles attendent des actes, des moyens et une stratégie cohérente.

Le précédent plan a permis des avancées, mais celles-ci doivent être consolidées, amplifiées, et adaptées aux enjeux d'aujourd'hui. La recherche, l'innovation thérapeutique, l'accompagnement des aidants, l'accès à un diagnostic précoce, l'adaptation des structures médico-sociales : tous ces volets appellent une action rapide, structurée, et ambitieuse. À

défaut, c'est le risque de laisser s'installer une politique de renoncement, qui finirait par saper les efforts des acteurs engagés sur le terrain.

Je tiens également à souligner que la lutte contre la maladie d'Alzheimer constitue une urgence particulière au sein du champ des maladies neuro-dégénératives. C'est la première cause de dépendance lourde en France. Elle engendre une souffrance immense, souvent silencieuse, pour les malades comme pour leurs proches. Elle pèse de manière croissante sur notre système de santé, sur les finances publiques, et sur le tissu social de nos territoires. Il est donc impératif qu'elle bénéficie d'un effort de financement et de structuration à la hauteur de sa gravité.

Enfin, je me permets d'insister sur la nécessité de reconnaître, d'associer et de soutenir les industriels et les chercheurs qui, à l'instar de Lilly France, participent activement à l'effort national de recherche et d'innovation. Leur expertise est un atout précieux pour notre souveraineté sanitaire, à condition qu'elle s'inscrive dans une politique claire, lisible et soutenue par l'État.

Madame la Ministre, vous avez désormais entre les mains une responsabilité éminente : celle de donner un cap, des moyens et du souffle à la stratégie française de lutte contre les maladies neuro-dégénératives. L'heure n'est plus aux consultations interminables, mais à la décision, à l'engagement et à l'action.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, et je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma haute considération.



Véronique BESSE

Député de la Vendée

